

Société La mort et le travail de deuil

Organisé par les pompes funèbres de la Vallée de Munster, représentées par Marie-Claude et Gabriel Claudepierre, avec la collaboration de l'OFPF (Office français de prévoyance funéraire), un débat sur le thème du « deuil dans la société contemporaine » s'est déroulé récemment dans la salle du foyer Saint-Léger à Munster.

Les échanges se sont déroulés en présence de Jean-Louis Hug, curé de la Communauté de paroisses de Munster, le pasteur Claude Horviller de Soultzeren, deux représentantes de l'Association Jalmalv (Jusqu'à la mort accompagner la vie), le maire de Munster Pierre Dischinger, Me Alain Beck, notaire devant un public d'une quarantaine de personnes.

Les différents sujets concernant la mort et le travail de deuil ont été abordés dont la crémation, qui peut être vécue par certains proches comme un acte violent, surtout s'il n'y a pas eu de dialogue avant, et par d'autres comme

un acte écologique.

Pierre Dischinger a évoqué le « manque d'espace au cimetière. Mais nous ne pouvons pas repousser les murs » a-t-il déploré.

Le contrat « obsèques » a suscité l'intérêt de l'assemblée. Il apparaît nécessaire d'engager un dialogue avec les intéressés, afin qu'ils comprennent les tenants et les aboutissants d'une telle souscription.

Les intervenants ont également évoqué la façon « d'expliquer » la mort à un enfant : quand et comment peut-il participer aux rites de la séparation ?

Le public a par ailleurs appris qu'une simplification des formalités après décès est à l'étude auprès de la secrétaire d'État chargée de la Famille et de la solidarité et a été renseigné sur les démarches en cas de succession.

Marie-Claude Claudepierre a conclu par cette citation : « Parler de la mort, peut nous aider à la dédramatiser et à l'apprivoiser ».